



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 27 mars 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	21/03/2013
Affichage	21/03/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

THEME : CULTURE 3.

**OBJET : DEMANDE DE
SUBVENTIONS AU TITRE
DES EXPOSITIONS 2013
DU CAC.**

Etaient Présents : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

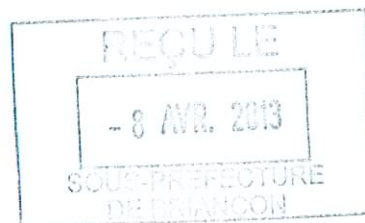
Etaient Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à MUSSON Pascal.
 NICOLOSO Alain pouvoir à PROREL Alain.
 BOVETTO Fanny pouvoir à GUIGLI Catherine.
 ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
 NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, NICOLOSO Alain, BOVETTO Fanny,
 ESTACHY Monique, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Nicole GUERIN.

Le Centre d'Art Contemporain de la Ville de Briançon, situé au cœur de la cité Vauban (secteur sauvegardé), Place d'Armes, organise tout au long de l'année des expositions avec médiation culturelle.

13 425 visiteurs entre mai 2012 et février 2013.

A ce titre, il participe, toute l'année, à l'animation et à la valorisation de la Place d'Armes, inscrite sur la liste du patrimoine mondial au titre des fortifications de Vauban.

Le Centre d'Art Contemporain dispose d'un budget annuel total de 13 700 euros pour l'ensemble de sa programmation de l'année 2013.

Plan de Financement :

Dépenses		Recettes	
Fournitures	2 350 €	Conseil Régional	1 000 €
Transports de biens	500 €	Conseil Général (dont 1 000€ Crédits Vauban)	2 000 €
Déplacements	1 300 €	Recettes propres	4 500 €
Communication	6 600 €	Ville	6 200 €
Contrat de prestation	850 €		
Assurances	2 100 €		
Total	13 700 €	Total	13 700 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer au nom ou pour le compte de la Commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE - 4 AVR. 2013
PUBLIÉ LE - 4 AVR. 2013
NOTIFIÉ LE 09 AVR. 2013